

Motorola lance son 'iTunes phone'

Après de nombreux retards, Motorola annonce enfin la disponibilité de son iPhone (nom de code Key Largo), ce terminal mobile qui intègre le service de téléchargement légal de musique iTunes d'Apple. Les deux partenaires ont pris leur temps: la première annonce autour de ce combiné date de juillet 2004 !

Selon *le Figaro*, le mobile sera lancé ce mardi 28 juin. Il sera basé sur le E398 du fabricant américain (voir photo). Outre l'accès à une version simplifiée de iTunes, l'iPhone sera doté d'une mémoire amovible de 512 Mo et pourra se connecter à une chaîne stéréo, à un ordinateur via une prise USB ou même à un autoradio. Seul un opérateur américain a pour l'instant dit oui à Apple et Motorola. A partir du 4 juillet, l'iPhone sera commercialisé par Cingular. Il semble que les opérateurs rechignent pour le moment à proposer dans leurs catalogues ce combiné. Les conditions tarifaires imposées par Apple semblent poser problème. Car la firme entend proposer le même tarif appliqué sur Internet, soit 99 cents le morceau téléchargé. Or, les opérateurs penchent plutôt pour 2 euros le titre! Histoire de grossir leurs marges. **Chance ou risque pour Apple?** Pour Apple, ce lancement est à marquer d'une pierre blanche. La firme à la pomme entre en force sur le très juteux marché de la téléphonie mobile. La musique constitue en effet une très forte attente des abonnés. Mais d'un autre côté, l'entrée des opérateurs et des fabricants de mobiles sur le terrain de la musique peut aussi avoir un effet inverse pour Apple. En offrant la possibilité d'écouter de la musique sur leurs combinés, les opérateurs de téléphonie mobile représentent une menace potentielle pour le succès de l'iPod d'Apple, explique ainsi le célèbre hebdomadaire financier *Barron's*. En France, aucun des trois opérateurs ne compte pour le moment proposer ce mobile. Cela se comprend. Car chacun d'entre eux a déjà passé des accords. Orange a signé avec Warner pour une mise à disposition en ligne de son catalogue, Bouygues Telecom s'est allié avec Universal, tandis que SFR a passé un accord avec NRJ. Pour autant, la musique en ligne légale sur mobile devrait avoir un très bel avenir. Depuis plusieurs mois, les accords se multiplient. Il y a quelques jours, Ericsson a ainsi décidé d'accorder sa confiance au service de musique en ligne de Napster pour l'adapter aux mobiles. **Une attente forte** Cette plate-forme d'achats de titres musicaux devrait être lancée d'ici à douze mois en Europe et aux États-Unis. Il existe **plusieurs solutions** pour obtenir de la musique sur son portable. Soit le consommateur utilise un ordinateur pour transférer sa sélection sur son téléphone, soit il se sert du réseau mobile pour directement télécharger sa musique. Le nouveau service Napster-Ericsson proposera les deux. Car les opérateurs craignent que les abonnés se contentent de transférer leurs morceaux depuis leurs PC (soit aucun revenus pour eux) sans passer par la case téléchargement sur le mobile. La société de Los Angeles qui s'est fait connaître grâce à son logiciel de P2P proposera pour commencer un abonnement mensuel, contrairement au modèle à la carte d'iTunes. Nokia qui souhaite bien occuper le terrain, a passé un accord équivalent avec le groupe Loudeye, fournisseur B2B de contenu numérique pour les acteurs des médias. Aujourd'hui, force est de constater que la musique permet de générer des revenus élevés pour la téléphonie mobile. Il n'y a qu'à observer le chiffre d'affaires généré par les sonneries pour s'en convaincre. Une récente étude vient une fois encore conforter cette analyse. Menée par le cabinet de consultants Network Management Group (TMNG), l'étude souligne que 40% des 1.000 utilisateurs de téléphones mobiles sondés, âgés de 13 à 34 ans, seraient très intéressés par l'écoute gratuite d'une radio sans publicité sur leur mobile.

Près de 35% des personnes interrogées expriment un intérêt pour le téléchargement, sans fil, de la musique.